

# COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE SERVICE TRANSPORTS DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE LE 3 JUIN 2010 A 14 h 30

## Etaients présents :

- Franck FANGET, Chef du service Transport à la Région Basse-Normandie ;
- Sophie LE PIFRE MEYER, Chef de pôle infrastructures et exploitation à la Région Basse-Normandie ;
- Claudine MAUGER, chargée de la concertation et de la promotion du réseau TER à la Région Basse-Normandie ;
- Pour l'ADPCR : Jean-Yves COLAS, Xavier JACQUET, Dominique GOURMAUD.

## ORDRE DU JOUR :

- A. Ligne Baie,
- B. 3<sup>ème</sup> aller et retour CAEN-RENNES,
- C. Liaison GRANVILLE-CAEN,
- D. Avenir du PARIS-SAINT-LO,
- E. Point sur les travaux,
- F. Parvis de la gare de BAYEUX,
- G. Terrains de la gare d'AVRANCHES,
- H. Service minimum,
- I. Visiter,
- J. Questions diverses

## A. LIGNE BAIE

Tout est prêt. Les horaires sont les mêmes que l'an dernier, du 4 juillet au 29 août. Un train inaugural circulera le 22 juin pour les acteurs du tourisme, les journalistes, le comité de ligne, les vendeurs SNCF etc. Nous recevrons une invitation (pour 1 seule personne), un chapiteau sera monté à Pontorson pour présenter les différentes animations proposées cet été. D'autres membres de l'ADPCR pourront se rendre directement à Pontorson. La plupart des circulations sera assurée en UM2. De ce fait, la facture présentée par la SNCF sera de 422 000 € financée à parts égales par la Basse-Normandie et la Bretagne. Le site internet [www.lignebaie.fr](http://www.lignebaie.fr) est actualisé. Il y aura beaucoup plus d'animations qu'en 2009. En fin de saison un bilan sera fait avec les 2 présidents de Région.

## B. 3<sup>ème</sup> ALLER ET RETOUR CAEN-RENNES

Le 3<sup>ème</sup> AR, confirmé par le Président de région lors de l'inauguration de la gare d'Avranches, semble acquis mais la date d'effet n'est pas encore déterminée : décembre 2010 ou été 2011 en même temps que les GRANVILLE-CAEN ? La Région doit rediscuter le devis avec la SNCF, actuellement, il se monte à 940 000 € annuellement + 900 000 € pour la location de la rame, actuellement servant à la réserve, qui sera utilisée.

## C. LIAISON GRANVILLE-CAEN

Desserte GRANVILLE-CAEN confirmée : 3 AR. Les horaires ne sont pas figés, ils ne peuvent pas nous être communiqués dans le détail. Ils correspondent à des prolongements de trains CAEN-COUTANCES. Ils ont été établis en fonction des résultats d'une enquête de marketing. Ces horaires correspondent à quelques unes de nos demandes mais on note beaucoup de trains dont le temps de trajet est de 2 h. La Région doit rediscuter le devis avec la SNCF, actuellement, il se monte à 1,3 M€ annuellement.

Il est à noter que les relations actuellement assurées par autocars seront maintenues quand elles ne seront pas assurées par un train.

## D. AVENIR DU PARIS-SAINT-LO

La très faible fréquentation de cette relation entraînera vraisemblablement sa suppression à compter de décembre 2010, à l'issue de la période d'essai qui avait été fixée à 2 ans. La Communauté de communes de l'agglomération de Saint-Lô souhaiterait conserver deux relations : celle du vendredi soir (Paris- Saint-Lô) et le retour du dimanche soir. L'ADPCR a proposé la création d'un train TER Coutances – Lison en correspondance avec le Cherbourg – Paris arrivée à Paris à 8 h 58. La Région, qui reprendrait donc en charge les relations de remplacement, n'envisage pas de créer de nouveaux trains TER mais seulement des autocars en correspondance à Lison avec des PARIS-CHERBOURG. Il n'est plus possible techniquement de faire des trains terminus ou origine LISON !!!

Pour mémoire coût annuel d'un COUTANCES-CAEN le matin : 500 000 €, un CAEN-COUTANCES le soir : 370 000 €. Décision le 25 juin.

## E. POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux du triangle de FOLLIGNY seront terminés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2011, pour une mise en service à l'été 2011.

La section FOLLIGNY-AVRANCHES fait actuellement l'objet d'études de projets dont les résultats seront connus en octobre 2010. Les travaux de voie devraient débuter en septembre 2011. L'ensemble sera terminé pour avril 2013 (voie, signalisation, PN).

Pour la section AVRANCHES-PONTORSON on est au stade de l'avant-projet. Un RVB complet des deux voies est envisagé, fin des travaux prévue pour fin 2014. Le déroulement des études est perturbé du fait que la Région Bretagne n'a toujours pas fait connaître sa décision sur la consistance des travaux envisagés entre DOL et PONTORSON.

Ces travaux seront réalisés sous réserve des financements de RFF et de l'Etat.

Par la suite, priorité sera donnée au sas de Lison et au point de croisement à Carantilly. Coût : 38 M€.

Il nous a été précisé que la ligne CAEN-RENNES avait déjà fait l'objet de travaux à hauteur de 112 M€ dont 47 M€ financés par RFF et l'Etat.

## F. PARVIS DE LA GARE DE BAYEUX

Nous n'avons pas reçu de réponse au courrier adressé en avril 2010 à Monsieur le Maire de BAYEUX. Le sujet semble complexe, problème avec des autocaristes privés qui font visiter les plages du Débarquement et avec les taxis hors Bayeux. Le CRBN a bien insisté auprès du Conseil Général du Calvados pour que les correspondances avec les bus départementaux se fassent dans de bonnes conditions. Selon les dires de Monsieur Fanget, il n'est pas sûr que nous soyons en possession des plans définitifs.

## G. TERRAINS DE LA GARE D'AVRANCHES

Suite aux articles parus dans la presse sur les intentions de la Mairie d'AVRANCHES de récupérer une partie des terrains de la gare, nous avons interpellé le Député-Maire. Monsieur Fanget précise qu'il n'y a pas à s'inquiéter, le CRBN suit l'affaire pour préserver l'avenir.

## E. SERVICE MINIMUM

Suite au courrier reçu du CRBN qui indique que le service minimum n'est pas mis en place à son initiative mais à celle du Préfet de Région et de la SNCF, nous les avons questionnés pour

tenter d'obtenir au minimum un aller et retour par autocar entre COUTANCES et DOL les jours de grèves.

## F. VISITER

La mise en place de ce produit tarifaire n'est plus envisagée pour l'instant car le coût demandé par la SNCF est trop élevé. Les autres produits marchent très bien et entraînent une dépense importante. Nous avons insisté pour que ce produit soit mis en place.

## G. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Fanget nous a demandé si nous serions favorables à une optimisation des dessertes car certains trains sont très peu fréquentés et des kilomètres-trains pourraient être utilisés sur d'autres relations. Nous avons répondu favorablement.

Coût de la convention TER Basse-Normandie : la facture passera de 54 M€ en 2010, à 57,8 M€ en 2011, à service égal. Une somme de 1,4 M€ est consacrée au financement de la réforme des retraites des cheminots. Certaines régions, la Bourgogne notamment, refusent de payer et demandent une compensation de l'Etat qui n'y est pas favorable.

Ralentissement à 40 km/h entre Dol de Bretagne, Pontorson et Avranches : pour Monsieur Fanget, si la menace est réelle, son application ne se ferait pas avant plusieurs années, ce qui permettrait la réalisation des travaux minimum nécessaires en attente de la modernisation complète.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

J.Y. COLAS